

DEPARTEMENT  
DE LA CORREZE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'YSSANDON

Membres en exercice	15
Présents	10
Représentés	1
Votants	10
Votes exprimés	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt et trois, le vendredi 31 mars à 20 H,  
le Conseil Municipal,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,  
sous la présidence de Didier DUBUIS, Maire.  
Date de la convocation : 21-03-2023  
Secrétaire de séance : Clément LOUBRIAT

Conseillers présents : Didier DUBUIS, Claude VILLENEUVE, Bruno PILLET, Stéphane VÉZINE, Delphine GARDE, Clément LOUBRIAT, Christelle AUZELOUX, Dominique VILLENEUVE, Sandrine GOFFLO, Carine DUCHOWICZ,

Conseiller absent excusé : Yoann ROUQUIÉ, Caroline PICARDA,

Conseillers absents excusés ayant donné pouvoir : Christian LEYMARIE a donné pouvoir à Didier DUBUIS,

Conseillers absents non excusés : Adrien LEBAS, Franck CAMUS.

**OBJET : Aides aux collectivités**  
**Contractualisation départementale 2023-2025**

M. le Maire présente aux élus les modalités d'aides financières du département qui repose sur une contractualisation de 3 ans.

Il donne les détails chiffrés de cette contractualisation adoptée par le Conseil Départemental réuni en séance le 24 février 2023 qui doit être validée par le Conseil Municipal.

Il précise que les opérations retenues bénéficient automatiquement d'une autorisation anticipée de mise en chantier.

Il demande aux élus de délibérer pour accepter et valider cette contractualisation.

*Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :*

**VALIDE et ACCEPTE** la contractualisation départementale 2023-2025 proposée par le Département, dont le tableau récapitulatif est joint à la présente délibération.

**AUTORISE** le maire ou son représentant à signer le contrat de solidarité.

Pour copie conforme,  
Le Maire,



## CONTRACTUALISATION 2023/2025

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2023

Publication : 04/04/2023

MAITRE D'OUVRAGE	LIBELLE PROJET	MONTANT HT DU PROJET	AIDE DU CD	CATEGORIE D'AIDE	LIBELLE CATEGORIE D'AIDE	ANNEE	PRIORITE	TAUX DOTATION
YSSANDON	Halle ouverte	200 000 €	40 000 €	5	Projets structurants	2025	1	
YSSANDON	Matériel de voirie	40 000 €	5 000 €	9	Matériel voirie non tracté	2024	2	
YSSANDON	Travaux amélioration énergétique - système de chauffage commun maire + école + cantine : travaux réseaux + achat chaudière	110 000 €	40 000 €	2	Rénovation énergétique - Bâtiment sans loyer	2023	1	
YSSANDON	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	250 000 €	40 000 €	2	Rénovation énergétique - Bâtiment sans loyer	2024	1	
YSSANDON	Couverture local boulodrome	8 000 €	2 400 €	4	Equipements sportifs - Construction	2023	2	
YSSANDON			11 103 €		Dotation voirie annuelle			40%